

### Généralités

Les « Conditions Générales des services evita » (les « CG ») régissent les rapports contractuels entre l'utilisatrice ou l'utilisateur (la ou le titulaire d'un dossier de santé evita) et Swisscom (Suisse) SA (le « prestataire ») relatifs à l'utilisation du dossier de santé électronique evita (ci-après « evita »).

L'utilisatrice ou l'utilisateur peut à tout moment, y compris après la conclusion du contrat, consulter, imprimer, télécharger et/ou sauvegarder les CG en vigueur en ouvrant le lien « CG » depuis son dossier de santé evita.

Nos coordonnées complémentaires figurent dans la rubrique « Mentions légales » du site [www.evita.ch](http://www.evita.ch).

### 1. Objet du contrat

Le dossier de santé électronique evita est une offre du prestataire destinée à des personnes physiques résidentes en Suisse et âgées de 18 ans révolus (utilisatrice ou utilisateur). Les personnes morales et les personnes physiques résident hors de la Suisse ne sont pas autorisées à s'inscrire. L'exploitation d'evita à des fins commerciales est interdite, à l'exception des professionnels de la santé qui fournissent des prestations aux utilisatrices et utilisateurs d'evita et peuvent, pour ce faire, accéder à leurs données.

Le prestataire met à la disposition de l'utilisatrice ou l'utilisateur des applications et prestations de service gratuites lui permettant de traiter et de stocker ses données personnelles de santé et d'autres données privées (p. ex. informations, documents) sous forme électronique (offre de base). Outre l'offre de base gratuite, l'utilisatrice ou l'utilisateur a la possibilité d'acheter des applications, produits et services payants.

L'utilisatrice ou l'utilisateur est seul responsable de la nature des données qu'il enregistre dans son dossier de santé personnel, ainsi que de l'obtention des autorisations et droits nécessaires à l'examen de données de tiers. Il peut à tout moment modifier, compléter ou effacer ces données. L'utilisatrice ou l'utilisateur peut aussi accorder le droit de consulter ou de modifier ses données à d'autres utilisatrices et utilisateurs ou fournisseurs de prestations médicales et peut à tout moment leur retirer ce droit. Les prestations et offres de tiers, y compris celles sous-traitées par evita ou par le prestataire, ne sont pas l'objet du présent contrat.

Les prestations et offres de tiers, y compris celles sous-traitées par evita ou par le prestataire, ne sont pas l'objet du présent contrat. Pour celles-ci, le partenaire contractuel exclusif de l'utilisatrice ou l'utilisateur est le fournisseur, dont les conditions contractuelles font foi. Les prestations et offres de fournisseurs tiers sont signalées ou identifiables comme telles. Ne sont pas non plus l'objet de ce contrat les prestations et offres concernant le Portail patients evita pour fournisseurs de prestations et organismes payeurs (assureurs), ni toute autre prestation ou offre convenue lors d'une transaction séparée entre l'utilisatrice ou l'utilisateur et le prestataire.

### 2. Prestations de service d'evita

L'utilisatrice ou l'utilisateur de la prestation de service evita peut, dans le cadre des conditions contractuelles, accéder à tout moment à son dossier de santé électronique et consulter, modifier, enregistrer et effacer ses données de santé qu'il y a déposées. Il doit pour cela disposer d'un accès Internet et d'un navigateur web approprié ou se servir d'une application evita pour terminaux mobiles (p. ex. pour iPhone, smartphone ou tablette). Les options de traitement des données de santé peuvent varier selon le mode d'accès (ordinateur ou terminal mobile).

Le prestataire offre à l'utilisatrice ou l'utilisateur des services de support et d'intervention via le site web d'evita et par e-mail exclusivement. L'étendue de ces services et les émoluments éventuels sont stipulés dans les descriptifs d'abonnement.

Le prestataire offre à l'utilisatrice ou l'utilisateur la possibilité d'accorder à d'autres utilisatrices et utilisateurs (tiers), notamment à ses proches et aux fournisseurs de prestations médicales, l'accès à ses données stockées sur evita, comme suit :

- a) en totalité ou en partie,
- b) sur une durée limitée ou jusqu'à révocation,
- c) avec différents droits d'accès et de modification.

Chacun de ces tiers doit être enregistré personnellement en tant qu'utilisatrice ou utilisateur, même s'il ne dépose pas de données de santé pour lui-même.

Les accès au dossier de santé evita de l'utilisatrice ou l'utilisateur sont consignés dans ledit dossier. Le journal des accès est visible à tout moment pour l'utilisatrice ou l'utilisateur dans son dossier de santé evita.

Les détails des prestations des applications payantes et des modalités d'achat de produits et services au prestataire ou à des tiers sont réglés dans le dossier de santé evita de l'utilisatrice ou l'utilisateur et dans les pages correspondantes du site web du prestataire ([www.evita.ch](http://www.evita.ch)). Les règlements qui y figurent sont réputés convenus entre l'utilisatrice ou l'utilisateur et le prestataire dès lors que l'utilisatrice ou l'utilisateur s'est abonné à des applications evita ou a commandé de tels produits ou services au prestataire et que ce dernier a confirmé l'abonnement ou la commande.

Pour les offres de tiers, le service du prestataire se limite exclusivement à leur mise à disposition sur la plate-forme evita, sous réserve que celle-ci convienne à la fourniture des services de ces tiers. Une commande de l'utilisatrice ou l'utilisateur auprès d'un tiers fait de ce dernier, et non du prestataire, le partenaire contractuel de l'utilisatrice ou l'utilisateur.

### 3. Obligations de l'utilisatrice ou l'utilisateur

L'utilisatrice ou l'utilisateur assure qu'il enregistre un seul dossier de santé personnel evita. L'ouverture d'un dossier de santé evita pour des tiers est illicite sous réserve de l'exercice du droit de représentation légale.

L'utilisatrice ou l'utilisateur ne peut se servir d'evita que dans le respect des dispositions contractuelles et aux fins prévues par le contrat. En particulier, l'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage expressément à ne pas utiliser evita à des fins détournées de son objectif, à s'abstenir de tout comportement abusif et/ou à ne pas recourir aux services d'evita pour stocker, diffuser ou rendre accessibles des informations délictueuses ou illicites de quelque nature que ce soit. Cela s'applique notamment aux contenus à caractère pornographique et faisant l'apologie de la violence.

L'utilisatrice ou l'utilisateur s'engage dans son propre intérêt à veiller à l'exactitude et à l'exhaustivité des données saisies et enregistrées par ses soins dans son propre dossier de santé evita (ou dans les dossiers d'autrui dont il assure la gestion). Il assume la responsabilité des conséquences d'informations incomplètes ou inexactes (p. ex. en cas d'accès par des fournisseurs de prestations médicales), y compris lorsque des raisons techniques ne permettent pas de saisir certaines données.

L'utilisatrice ou l'utilisateur qui veut enregistrer ou traiter des données d'autres personnes (p. ex. de membres de sa famille) dans son propre dossier de santé ou dans ceux de tiers ne peut le faire, à moins d'y être légalement autorisé, qu'après avoir obtenu le consentement formel

préalable de toutes les personnes concernées. L'utilisatrice ou l'utilisateur qui gère et entretient le dossier evita d'une tierce personne est tenu de supprimer ou de lui transmettre sans délai son dossier de santé evita si cette personne l'exige. Il dédommagera le prestataire si cette tierce personne fait valoir des prétentions à l'égard du prestataire en raison des données enregistrées ou autrement traitées dans evita.

L'utilisatrice ou l'utilisateur traitera les données d'accès à son dossier evita de manière confidentielle et s'abstiendra de les transmettre à des tiers, de même qu'il s'engage à modifier le mot de passe à intervalles réguliers. L'utilisatrice ou l'utilisateur qui aurait des raisons de soupçonner que des tiers non autorisés ont eu connaissance de ses données d'accès doit modifier sans délai le mot de passe d'ouverture de son dossier ou faire bloquer l'accès à son compte. Le prestataire décline toute responsabilité pour les conséquences d'une divulgation des données d'accès. L'utilisatrice ou l'utilisateur reconnaît les actions effectuées grâce à ses données d'accès avant un blocage comme les siennes propres et/ou des actions autorisées par lui et en assume la responsabilité.

L'utilisatrice ou l'utilisateur est personnellement responsable des droits qu'il a accordés à d'autres utilisatrices et utilisateurs d'accéder à son dossier de santé evita. Il connaît et assume le risque que cette possibilité d'accès fasse l'objet d'abus non seulement par ces tiers, mais aussi par des personnes non autorisées dans l'éventualité où elles parviendraient aux données d'accès de tiers autorisés au dossier de santé evita. Il incombe à l'utilisatrice ou l'utilisateur seul d'obtenir directement de ces tiers leur engagement à se comporter adéquatement, de les instruire, de les surveiller et de leur retirer l'accès si nécessaire. Le prestataire n'est pas tenu d'intenter une action au nom de l'utilisatrice ou l'utilisateur contre d'autres usagers pour violation potentielle des présentes CG.

En cas d'infraction à l'une des dispositions stipulées aux points 3 et 5, le prestataire est en droit de bloquer et/ou de supprimer le dossier de santé électronique de l'utilisatrice ou l'utilisateur et, le cas échéant, d'exiger des dommages et intérêts.

#### **4. Début, durée, modification et résiliation du contrat**

En complétant la procédure d'enregistrement du compte evita, l'utilisatrice ou l'utilisateur accepte les présentes CG et soumet au prestataire une offre de contrat de services evita. En connectant l'utilisatrice ou l'utilisateur, le prestataire accepte cette offre et conclut entre l'utilisatrice ou l'utilisateur et le prestataire un contrat qui inclut les présentes CG. L'utilisatrice ou l'utilisateur peut alors, ou le cas échéant à une date ultérieure, opter pour des services payants (éventuellement assortis de CG complémentaires) en plus de l'utilisation gratuite (offre de base). L'utilisatrice ou l'utilisateur est avisé par un e-mail de confirmation de l'acceptation du contrat par le prestataire.

L'offre de base evita peut être résiliée à tout moment par l'utilisatrice ou l'utilisateur sans indication de motifs ni autre préavis. L'utilisatrice ou l'utilisateur peut procéder à la résiliation dans les paramètres de son compte ou par écrit. Le contrat se termine avec la réception de la résiliation.

Les prestations payantes du prestataire continuent d'être fournies sur la période convenue. Sauf résiliation par l'utilisatrice ou l'utilisateur ou le prestataire, le paquet de services en question est reconduit pour une même durée. L'utilisatrice ou l'utilisateur et le prestataire peuvent résilier le paquet de services sur préavis de trois (3) mois pour la fin de la période convenue ou de la période de prolongation. L'utilisatrice ou l'utilisateur peut effectuer la résiliation dans les paramètres de son compte (« Mon compte »). La résiliation de services payants ne met pas fin au contrat ; il se poursuit alors avec l'offre de base.

Après résiliation d'un service payant, l'utilisatrice ou l'utilisateur continue à en bénéficier jusqu'à expiration de l'abonnement payant ou de la prolongation pour autant que l'offre de base n'ait pas été résiliée. Passée cette période, il ne dispose plus de certaines fonctionnalités.

Le contrat prend fin si l'utilisatrice ou l'utilisateur résilie son offre de base evita tout en restant abonné à des services payants ou s'il résilie ces derniers avec l'offre de base. L'utilisatrice ou l'utilisateur renonce dans ce cas au bénéfice de ces prestations pour la durée d'utilisation prépayée. Tout remboursement d'émoluments déjà versés est exclu. Les paiements exigibles avant la cessation du contrat restent dus par l'utilisatrice ou l'utilisateur.

Le prestataire peut résilier les rapports contractuels pour juste motif si l'on ne peut raisonnablement exiger du prestataire que ces rapports soient poursuivis jusqu'au terme du préavis légal. Sont notamment considérés comme justes motifs :

- l'inobservation de prescriptions légales par l'utilisatrice ou l'utilisateur,
- le manquement de l'utilisatrice ou l'utilisateur à des obligations contractuelles (p. ex. fausses données d'identité, usage abusif, arriérés de paiement, etc.),
- un important préjudice occasionné par l'utilisatrice ou l'utilisateur à un ou plusieurs autres utilisatrices et utilisateurs.

En cas de juste motif, le prestataire peut aussi délivrer un avertissement, voire bloquer ou limiter l'accès de l'utilisatrice ou l'utilisateur aux services du prestataire, tout en se réservant la possibilité d'une résiliation. En cas de résiliation pour juste motif de la part du prestataire, l'utilisatrice ou l'utilisateur n'a aucun droit au remboursement des émoluments payés d'avance.

Si l'utilisatrice ou l'utilisateur n'utilise que l'offre de base evita et si un (1) an s'est écoulé depuis le dernier accès connecté de l'utilisatrice ou l'utilisateur au dossier evita, le présent contrat sera automatiquement résilié, sauf si l'utilisatrice ou l'utilisateur ou un tiers autorisé par lui se connecte pour accéder au dossier evita de l'utilisatrice ou l'utilisateur dans les nonante (6) semaines dès réception du premier avis de suppression du compte. L'utilisatrice ou l'utilisateur sera avisé par e-mail et/ou par SMS de la suppression prochaine de son compte au bout d'un (1) an de non-utilisation.

#### **5. Enregistrement et authentification**

L'utilisatrice ou l'utilisateur assure que toutes les données saisies lors de l'enregistrement et/ou de l'inscription sont exactes et complètes. Il doit en particulier utiliser son nom officiel (pas de nom usuel ni de surnom). Il doit en outre saisir immédiatement tout changement de ses données personnelles (p. ex. nom de famille, adresse, numéro de téléphone fixe et de mobile, adresse e-mail ou coordonnées de paiement) dans la rubrique « Mon compte » de son dossier de santé evita. Le prestataire décline toute responsabilité pour les conséquences d'une omission de signaler de tels changements en temps utile.

L'utilisatrice ou l'utilisateur définit son mot de passe pour accéder à son dossier de santé evita au moment de son enregistrement. Il doit alors définir un mot de passe sûr qui ne doit pas faire référence à ses renseignements personnels ni être facile à deviner par d'autres moyens.

#### **6. Prix et prestations**

Les prix d'utilisation détaillés des services payants peuvent être consultés sur le site web d'evita ([www.evita.ch](http://www.evita.ch)) et dans la rubrique « Mon compte » du dossier de santé evita. Le règlement de services payants est exigible immédiatement avec la souscription du paquet de services pour toute la

durée de l'abonnement choisi. D'éventuelles modifications tarifaires annoncées après la souscription d'un abonnement s'appliquent uniquement à partir de la période d'abonnement suivante, y compris lors d'une prolongation automatique.

Les frais peuvent être réglés par l'un des modes de paiement proposés. Tous les frais occasionnés par un règlement incomplet ou tardif sont à la charge de l'utilisatrice ou l'utilisateur.

Le prestataire peut envoyer des factures et rappels de paiement à l'utilisatrice ou l'utilisateur par e-mail. On outre le prestataire met ces décomptes à la disposition de l'utilisatrice ou l'utilisateur dans la rubrique « Mon compte » pendant une (1) année à compter de leur date d'émission. Tous les prix incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) suisse en vigueur à la date de la conclusion du contrat.

### **7. Responsabilité pour les contenus**

Le prestataire décline toute responsabilité pour les contenus traités par l'utilisatrice ou l'utilisateur dans son dossier de santé. L'utilisatrice ou l'utilisateur est également seul responsable de la publication ou de la transmission de ces contenus à des tiers.

Le prestataire pratique la recherche et la diffusion d'informations avec tout le soin en usage dans la branche. Toutefois, et dans la mesure où la législation le permet, le prestataire exclut toute responsabilité pour des informations consultables sur son site web et via ses services électroniques, notamment evita. En particulier, le prestataire ne garantit aucunement que ces contenus sont corrects, actuels et complets ou adaptés à une finalité spécifique. Font exception les informations à caractère contraignant (p. ex. offres de prix) ou de nature contractuelle (p. ex. modifications publiées des CG).

### **8. Marketing et information du consommateur / publicité**

Le prestataire est en droit de mettre en ligne des informations et offres pour ses propres prestations, ainsi que des informations et offres de fournisseurs tiers, dans le dossier de santé evita de l'utilisatrice ou l'utilisateur.

Le prestataire peut également, à intervalles réguliers ou en des occasions spécifiques, informer l'utilisatrice ou l'utilisateur des services, offres et activités du prestataire ou de fournisseurs tiers en rapport avec la santé par courriers électroniques à son adresse e-mail, et accéder pour ce faire aux renseignements personnels de l'utilisatrice ou l'utilisateur. L'utilisatrice ou l'utilisateur peut à tout moment stopper la réception d'informations ou d'e-mails de ce type en utilisant les paramètres appropriés dans la rubrique « Mon compte », et se voit offrir dans chacun de ces e-mails la possibilité de refuser de futurs envois. Les prestations, offres et activités de fournisseurs tiers relèvent de leur propre responsabilité.

Le prestataire n'envoie aucune information ou e-mail à des fins de marketing via evita aux utilisatrices et utilisateurs qui achètent des services de l'Insel Gruppe, à moins que l'utilisatrice ou l'utilisateur ou l'utilisateur ne souhaite expressément recevoir ces informations et e-mails.

### **9. Protection des données**

Le traitement des données personnelles a lieu conformément à la déclaration de protection des données [https://www.evita.ch/fr/das\\_ist\\_evita/datenschutz\\_und\\_sicherheit](https://www.evita.ch/fr/das_ist_evita/datenschutz_und_sicherheit).

### **10. Garantie et responsabilité du prestataire**

Le prestataire s'efforce d'assurer l'exploitation d'evita et des services électroniques conformément aux dispositions légales, mais ne garantit pas la disponibilité permanente et parfaite d'evita.

Le prestataire décline toute responsabilité, dans la mesure où la loi le permet, pour d'éventuels dommages directs ou indirects occasionnés à l'utilisatrice ou l'utilisateur en rapport avec l'utilisation du dossier de santé evita. Ceci comprend notamment les dommages causés par l'utilisation d'informations ou consécutifs à des erreurs de transmission, défauts techniques, interruptions, pannes ou actions illégales de tiers.

Le prestataire n'est pas responsable de l'interruption intermittente, de la restriction totale ou partielle, voire de l'impossibilité de mise à disposition de la prestation de service dans un cas de force majeure ou du fait du hasard, voire de faute de tiers. Sont considérés notamment comme cas de force majeure les pannes de courant et l'apparition de logiciels malveillants (p. ex. virus informatiques), de même que des événements naturels d'intensité particulière (avalanches, inondations, glissements de terrain, etc.), faits de guerre, émeutes, restrictions officielles imprévisibles, etc.

Le prestataire ne peut assumer aucune responsabilité quant à :

- des contenus que l'utilisatrice ou l'utilisateur fait transmettre ou modifier par le prestataire ou qu'il rend accessible à des tiers.
- l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la légalité, la pertinence, la disponibilité et la fourniture en temps utile d'informations créées par des tiers, consultables auprès de tiers ou mises à disposition via les services du prestataire.

Le prestataire se réserve le droit de limiter, modifier ou cesser à tout moment la fourniture de ses prestations et offres sans en indiquer les raisons. Le prestataire n'est pas responsable d'éventuels préjudices à l'utilisatrice ou l'utilisateur dans de tels cas.

### **11. Conseils de sécurité**

L'utilisatrice ou l'utilisateur est conscient du fait que les prestations de service evita sont proposées sur Internet, un réseau ouvert accessible à quiconque. Malgré le recours à des technologies de sécurité modernes, il est impossible de garantir une sécurité absolue tant de la part du prestataire que de celle de l'utilisatrice ou l'utilisateur ou dans le cadre du transfert des données.

Le prestataire recommande à l'utilisatrice ou l'utilisateur de prendre les mesures de sécurité nécessaires sur son ordinateur (p. ex. logiciel anti-virus et pare-feu à jour) et, surtout, de ne pas stocker localement ses données de santé sur des appareils (ordinateurs, terminaux mobiles) auxquels des tiers pourraient avoir accès. Il supporte également les risques résultant de manipulations sur son ordinateur, d'un usage abusif de ses instruments de légitimation et/ou de ses données d'accès, ou encourus lors du transfert de données.

Le prestataire décline en plus toute responsabilité pour des dommages causés à l'équipement de l'utilisatrice ou l'utilisateur ou aux données qui y sont stockées par suite d'insuffisances techniques, de manipulations interdites sur les installations du réseau, de surcharges ou autres dysfonctionnements du réseau, de toute autre interruption ou défaillance et d'interventions illicites sur les installations de télécommunication et systèmes informatiques.

### **12. Propriété intellectuelle**

L'utilisatrice ou l'utilisateur reçoit le droit non transférable et non exclusif d'usage et d'exploitation des services et produits pour la durée du contrat.

Le contenu et l'étendue de ce droit sont stipulés dans les documents contractuels. Tous les droits sur la propriété intellectuelle existante ou générée lors de l'exécution du contrat en relation avec les services et produits du prestataire appartiennent à ce dernier ou aux tiers autorisés. L'utilisatrice ou l'utilisateur doit indemniser le prestataire de toute violation des droits de propriété intellectuelle qu'il aurait commise au détriment de tiers et pour laquelle le prestataire serait appelé à rendre des comptes.

### **13. Dispositions finales**

---

Le prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment ses prestations de service, ses prix ainsi que les présentes CG sans en indiquer les motifs. Les changements sont dûment annoncés à l'utilisatrice ou l'utilisateur. Les communications du prestataire aux utilisatrices et utilisateurs peuvent être valablement adressées à l'adresse e-mail enregistrée dans le système par l'utilisatrice ou l'utilisateur ; elles sont réputées avenues et notifiées par leur envoi. L'utilisatrice ou l'utilisateur est en droit de résilier le contrat par anticipation pour la date d'entrée en vigueur de la modification. S'il omet de le faire, il est réputé accepter les modifications. Les hausses de prix de fournisseurs tiers ne sont pas considérées comme des modifications de nature à justifier une résiliation.

Les enregistrements des systèmes du prestataire font juridiquement foi jusqu'à preuve du contraire.

Si certaines clauses des présentes CG sont ou deviennent invalides, la validité des autres clauses n'en est pas affectée.

Toute clause annexe ou convention entre l'utilisatrice ou l'utilisateur et evita doit revêtir la forme écrite.

Le lieu d'exécution est le siège du prestataire.

### **14. Droit applicable et for**

---

Le présent contrat est soumis au droit suisse. Le for est le siège du prestataire sous réserve de juridictions obligatoires.

Juin 2021